

3 JOURS DE SENSIBILISATION À LA MUSICOTHÉRAPIE	17, 18, 19 juillet 2018
---	--------------------------------

Jean-Paul BOUCEFFA (musicothérapeute)
Gérard DUCOURNEAU (musicothérapeute)
Valérie GALIN (artiste lyrique, musicothérapeute)

Ouvert à tous

Horaires: 9h30 - 12h30, 13h30 - 18h à Parempuyre
Places limitées

Date limite des inscriptions : 17 juin 2018

TARIF : Institution : 150 €, Individuel : 90 €.

Ces journées s'adressent à toute personne désirant faire une approche **pratique et théorique** de la musicothérapie, de ses applications et de ses limites. Il s'agit bien d'essayer de comprendre ce qui fonde et explique la musicothérapie.

La création et l'ouverture de canaux de communication est notre objectif et nous tentons d'y parvenir par des mises en situation qui favorisent des réactions nouvelles, des repérages et l'émergence de potentialités souvent ignorées. **Le rythme, le mouvement, la mélodie, la musique, le son et la voix sont les éléments de base de cet atelier dynamique.**

Ces éléments qui appartiennent au domaine « non verbal » peuvent nous aider à aller vers la parole, seul véritable moyen pour l'être humain d'entrer en communication.

Par ces trois jours de sensibilisation, nous souhaitons offrir au « profane » une approche différente de ses relations avec les autres et au « déjà professionnel » un aperçu des voies qui permettent d'accéder à une formation authentique.

Contenu.

Premier jour. Le dire et le faire. Mise en acte et mise en parole. Les bases fondamentales pouvant justifier la musicothérapie. La communication et les codes de communication. La communication analogique et la communication digitale. L'entendu. Travail sur le rythme. L'écoute.

Deuxième jour. La voix. L'instrument. La création. Le geste. La communication.

Troisième jour. Travail sur la voix. Travail corporel. L'écoute et sa transcription. Les applications.

Bulletin à adresser à : A.M.Bx – 16, rue de Bigeau –
33290 Parempuyre.

NOM

Prénom

Adresse

Désire m'inscrire au stage «sensibilisation », et joins pour cela un chèque de **40€**, ordre A.M.Bx, le solde sera réglé au moment du stage.

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge.

Date

Signature